



DOSSIER D'INSCRIPTION **PERISCOLAIRE ET EXTRASCOLAIRE**

Accueil de loisirs municipal de Saint-Victurnien

Ce dossier unique de demande d'inscription vous permet d'inscrire votre enfant :

- à la garderie périscolaire (avant et après l'école)
- à l'accueil de loisirs les mercredis et les vacances scolaires

Le dossier d'inscription peut être téléchargé sur le site de la mairie de Saint-Victurnien <https://www.saint-victurnien.fr/>

Il doit être déposé à l'accueil de loisirs au 30 rue du Consulat, 87420 Saint-Victurnien, dûment complété, signé et accompagné impérativement des justificatifs demandés.

Rappel : le dossier d'inscription est obligatoire pour toutes participations aux activités organisées par l'alsh. Les enfants non-inscrits ne peuvent pas être pris en charge par les équipes.

1. Modalités d'inscriptions et de fonctionnement

Fonctionnement : l'accueil de loisirs fonctionne durant **les vacances scolaires et les mercredis de 7h à 19h** (*l'accueil de loisirs est fermé quatre semaines en août et deux semaines pendant les vacances de décembre*).

L'enfant peut fréquenter la structure la journée complète ou la demi-journée avec ou sans repas.

La garderie périscolaire : La garderie fonctionne tous les jours avant et après l'école sur la période scolaire, **de 7h à 9h et de 16h30 à 19h.**

2. Documents à fournir :

Pour l'alsh et la garderie :

- La fiche sanitaire complétée et signée
- La copie des pages de vaccinations du carnet de santé
- L'attestation d'assurance de responsabilité civile en cours

Pour l'alsh seulement :

- La copie du passeport CAF de l'année en cours (si vous êtes bénéficiaire)
- La copie d'avis d'imposition ou non-imposition 2021

Attention ; sans avis d'imposition le tarif maximum (tarif 3) sera appliqué automatiquement.

3. Comment contacter l'accueil de loisirs :

Pour toute information, visite de la structure ou renseignements sur le dossier d'inscription, merci de nous contacter au 06.79.27.06.25 ou 05.55.03.26.08.

Toute la semaine en période scolaire, de 8h30 à 17h30 (sauf les lundis et vendredis après-midi), nous pouvons convenir d'un rendez-vous sur site.



FICHE ENFANT

Nom : Prénom :

Né(e) le :

Adresse :

Adresse mail :

Responsable légal 1 :

Nom : Prénom :

Domicile : Portable :

Travail :

Adresse *(si différente de celle de l'enfant)* :

Responsable légal 2 :

Nom : Prénom :

Domicile : Portable :

Travail :

Adresse *(si différente de celle de l'enfant)* :

Les personnes autorisées à venir récupérer mon enfant à l'accueil de loisirs :

Nom - Prénom	Liens de parenté	Téléphone (s)

Les enfants sont confiés aux responsables légaux ou aux personnes autorisées. Si l'enfant n'est pas récupéré par un des responsables légaux, la direction doit être avertie. La personne récupérant l'enfant devra présenter une pièce d'identité. Dans le cas de séparation s'il y a des précautions particulières merci de nous faire parvenir les documents.

Droit à l'image

J'autorise/ je n'autorise pas (*razer la mention inutile*) l'accueil de loisirs à utiliser et diffuser les photos et vidéos réalisées lors d'activités à l'occasion d'articles de presse, de rapports d'activités, exposition, site internet de la mairie ou réseaux sociaux.

Je déclare que les renseignements ci-dessus sont exacts et complets et m'engage à signaler toutes modifications. J'ai pris connaissance du règlement intérieur de l'accueil de loisirs et m'engage à le respecter.

A, le

Signatures des responsables légaux (précédé de la mention « lu et approuvé »)